

quand il a parlé, si j'ai bien compris, des quatre millions de Canadiens qui vivent dans la pauvreté, il était loin d'exagérer. Je dirais qu'il s'agit probablement de cinq millions au moins.

• (5.30 p.m.)

Néanmoins, monsieur l'Orateur, tout en félicitant le député de Portneuf (M. Godin) de nous soumettre à nouveau la question de revenu garanti, de même que les représentants qui préoccupent le problème de la pauvreté, je dois répéter et avec instance, que nous ne comprenons vraiment pas le problème et n'y apportons pas la solution voulue en envisageant des revenus garantis qui reposent effectivement sur un moyen d'évaluation des ressources ou du revenu. C'est, en vérité, la chose à laquelle je trouve à redire dans la motion présentée par le député de Portneuf, en ce sens qu'il propose ce revenu minimum garanti dans le cas de tout citoyen canadien «sans travail ni capital.» Si, en songeant à l'assistance sociale, au bien-être social, aux programmes de sécurité sociale, nous continuons de nous fonder sur ce que les gens possèdent déjà, à nous demander s'ils travaillent ou non, s'ils ont ou non un revenu suffisant, j'ai l'impression que nous allons maintenir les gens dans la pauvreté.

Les députés ont entendu parler de l'ouvrage publié dernièrement par Ian Adams et intitulé «Wall of Poverty». L'un des chapitres a pour titre—je ne crois pas me tromper même si je n'ai pas le livre sous les yeux—«Keeping the Poor That Way». Voilà ce qui m'inquiète dans la plupart de nos façons d'aborder le problème de la pauvreté. Ces gens, nous les considérons comme des pauvres à qui nous devons venir en aide, soit parce qu'il faut leur donner des marques de bonté ou de pitié soit pour activer l'économie. Mais nous semblons supposer qu'ils demeureront pauvres, qu'ils auront toujours besoin d'aide. Le jour viendra, je pense, où la société s'assagira, et je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas maintenant et pourquoi nous ne donnerions pas des subventions à ces gens, des subventions sous forme de revenu annuel garanti, sans qu'il soit question de travail, d'évaluation des ressources ou de quoi que ce soit.

Notre société le fait déjà dans beaucoup d'autres secteurs. Nous assurons l'instruction à tous les Canadiens. Oh, bien sûr, il y a des degrés divers d'instruction suivant le revenu de chacun et suivant les résultats que chacun est capable ou non d'atteindre dans les classes terminales, à l'université et ailleurs. Mais nous assurons tout cela et nous nous vantons d'être une société qui garantit l'instruction universelle. Nous assurons à tous les services de la police et ceux des pompiers. Tous profitent des routes, des autoroutes et de la défense na-

tionale. Il y a beaucoup de choses qui font partie intégrante de toute société et tous ceux qui vivent au sein de celle-ci ont droit à en avoir leur part.

Le jour viendra, je crois, où nous dirons la même chose lorsque nous parlerons du minimum vital et du revenu de base nécessaire pour que chacun puisse jouir de ce minimum. Pour assurer à tous un revenu garanti, grâce à l'impôt sur les revenus des riches. Nous avons fait un premier pas dans cette direction en 1950 ou 1951 avec la pension de vieillesse, lorsque nous avons assuré une pension aux citoyens d'un certain âge quels que soient leurs moyens ou leurs autres revenus.

Nous avons quelque peu régressé lorsqu'en ajoutant le supplément de revenu garanti nous l'avons conditionné à l'évaluation des ressources. Il n'en reste pas moins vrai qu'une partie du stigmate de la vieillesse lorsque la pension de la vieillesse se calculait sur la base de l'évaluation des moyens a été supprimée parce que cet argent est mis à la disposition de chacun. C'est à cela je voudrais qu'on arrive, non seulement pour nos vieillards retraités mais pour tous les groupes sociaux. En fait, je pense qu'une méthode pratique serait de démarrer avec un groupe puis de passer à un autre. J'aimerais qu'on assure en premier lieu un revenu garanti à nos vieillards et par là je n'entends pas un revenu minimum garanti basé sur l'évaluation des moyens. Je n'entends pas un supplément de revenu garanti. Ce que je veux, c'est porter ces \$75 à \$150 et les donner à tous, sans exception.

A mon avis, le groupe des vétérans pourrait lui aussi bénéficier d'un revenu universel garanti, sans tenir compte des ressources ou d'autres revenus. Nous pourrions peut-être ensuite passer aux familles, et même si d'aucuns disent que les allocations familiales ne jouent plus le même rôle qu'à leur instauration en 1945, ce serait une façon d'assurer un revenu de base garanti à tous les groupes familiaux, peu importe leur revenu, peu importe si leurs membres travaillent ou non, et il faudrait majorer les allocations familiales. Voilà ce que je veux faire ressortir: si on accorde le revenu universel garanti, il faut le faire sans l'évaluation des moyens ou des revenus.

On demande ce que ces choses coûteront. Bien entendu ces programmes coûtent de l'argent, mais mon honorable ami de Portneuf, même s'il l'a peut-être exprimé dans le jargon que nous choisissons d'appeler le jargon du crédit social, frôle de bien près la vérité quand il dit que nous pouvons fournir ces choses à partir du produit national brut. Que voulons-nous au fond? Un tas de stations-service, de grands immeubles d'affaires, de grandes banques, ce genre d'opulence—l'abon-